

LA LOIRE-ATLANTIQUE EN BRETAGNE, 25 ANS DE SONDAGES

RÉSUMÉ > *La diversité des réponses à plusieurs sondages réalisés récemment sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne a été à l'origine de polémiques. Certains ont mis en cause la versatilité de l'opinion, d'autres les sondages eux-mêmes. Jacques Bonneau, directeur associé de l'institut rennais TMO Régions, explique ici les divergences des résultats et en propose une analyse. Après avoir examiné treize enquêtes réalisées en vingt-cinq ans, il estime que les deux tiers des habitants de Loire-Atlantique comme des quatre départements bretons ont sur ce sujet une opinion ouverte, mais que seulement un tiers d'entre eux sont véritablement favorables au rattachement (les opposants « véritables » sont un peu moins nombreux). Au contraire dans les cinq départements des Pays de la Loire, 50 % des habitants ont une « opinion ouverte » et 40 % une opinion « véritablement défavorable ».*

JACQUES BONNEAU > STATISTICIEN



JACQUES BONNEAU est directeur associé de TMO Régions. Après cinq ans passés au sein de la Direction générale de l'Insee puis cinq ans au sein du département grandes enquêtes de la Sofres, il a rejoint TMO Régions en 1999 où il a pris en charge la première étude réalisée par cet institut (ainsi que les suivantes) sur la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. En dehors de la question du rattachement, TMO Régions a réalisé en 1991, 1997 et 2008 des enquêtes sur la pratique du breton.

L'interrogation de l'opinion par sondage produit des objets politiques et médiatiques. Régulièrement instrumentalisés par tel ou tel tenant d'une idéologie, d'une ambition personnelle, les sondages sont repris comme la preuve révélée d'une attente de la population. Ils sont aussi traités par le mépris, critiqués avec la plus grande véhémence lorsque les résultats s'avèrent défavorables. Les exemples récents ou passés des relations conflictuelles entre des leaders nationaux de la classe politique et les instituts ne manquent pas. Ces querelles sont d'autant plus étonnantes quand on connaît la gloutonnerie de cette même classe politique consommant enquêtes quantitatives et qualitatives, scrutant avec frénésie tous les résultats publiés.

Du point de vue de la réappropriation politique et médiatique des enquêtes d'opinion, la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne se révèle être un cas d'école. Il ne s'agit pas ici de traiter du fond de cette question, ni même d'éclairer le lecteur

pour qu'il se forge une opinion ¹, mais bien simplement de rapporter l'histoire de ces différents sondages, d'expliquer les divergences de résultats et d'en proposer une analyse transversale. En filigrane, on s'interrogera sur les modes opératoires de questionnement de l'opinion sur une telle thématique.

Une opinion totalement versatile ?

Au hasard des enquêtes conduites sur près d'un quart de siècle (1986-2009), on pourrait croire que l'opinion publique a diamétralement changé à plusieurs reprises. Le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne a obtenu un score maximum de 75 % en 2001 selon une enquête Ifop pour *Ouest-France*. Le score le plus réduit a été observé par le même institut pour le même journal en 2009, avec un niveau de 14 %.

1. Voir par exemple l'article « Nantes est-elle bretonne ? », Alain Croix, *Place Publique Nantes / Saint-Nazaire* n° 10 et 11, 2008





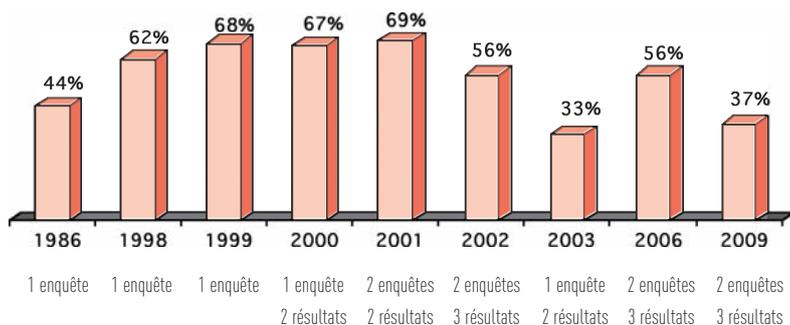
Six instituts différents ont conduit treize enquêtes sur le sujet.

Les apparentes divergences de ces treize enquêtes tendent néanmoins vers un résultat globalement cohérent.

Tout au long de ces 24 années, six instituts ont investigué cette thématique conduisant treize enquêtes: TMO Régions (quatre enquêtes entre 1999 et 2009), Ifop (quatre enquêtes entre 2001 et 2009), TNS Sofres (deux enquêtes en 1998 et 2002), CSA (une enquête en 2000), Efficience 3 (une enquête en 2001) et le Centre de recherche CREA (une enquête en 1986). Le lecteur intéressé trouvera tous les tableaux statistiques détaillés de cet article sur le site de TMO Régions (www.tmoregions.fr).

En dérogeant totalement à l'orthodoxie statistique, on peut s'amuser à faire la moyenne des scores publiés, année par année. Il en ressort une opinion totalement versatile, avec des résultats pour le moins surprenants décrivant une montée en puissance du souhait d'un rattachement, puis un effondrement précédant une nouvelle légère remontée pour enfin décroître. Comme on ne peut croire à une telle schizophrénie, les instituts doivent-ils être remis en cause?

Moyenne des résultats publiés, opinions favorables au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne sur la base des réponses des habitants de Loire-Atlantique et des 4 départements bretons selon l'année de réalisation des enquêtes (approche méthodologiquement infondée)



La question du rattachement de la Loire-Atlantique mérite d'être posée aux habitants du département, mais aussi aux Bretons de l'actuelle région administrative ainsi qu'à l'ensemble des Ligériens.

Prolongeant cette approche iconoclaste, on note certes des écarts entre les scores moyens par institut (46 % pour TNS Sofres à 67 % pour CSA), mais des écarts encore plus conséquents au sein des différentes études d'un même institut. Pour les résultats issus des enquêtes conduites par l'Ifop, on a observé un score minimum de 30 % et un score maximum de 75 %, soit une étendue de 45 points. Cette étendue est de 35 points pour les résultats des études

conduites par TMO Régions et de 33 points pour celles réalisées par TNS Sofres. Les évolutions temporelles ne sauraient expliquer de telles variations.

Ces variations, on l'aura compris, trouvent leur origine parmi des explications techniques. Il ne faut cependant pas en tirer la conclusion, trop rapide, que les sondeurs font dire « ce qu'ils veulent » aux enquêtes. La mesure d'une opinion est toujours complexe. La responsabilité des sondeurs est en fait de proposer (ce qu'ils ne font pas toujours) des solutions permettant d'approcher au plus près de la mesure de l'opinion, opinion plus ou moins constituée. Ils doivent mettre en perspective ces analyses, expliquer des écarts. Mais la réappropriation politique et médiatique pose également question. Comme au niveau national, des résultats collant aux attentes de tel ou tel point de vue (pro ou anti) sont repris sans analyse critique, servant une cause, présentés comme une preuve irréfutable. Dans le cas contraire, ils subissent les plus vives critiques². Trop pressés et soumis au diktat de la simplification voire de la sensation, les analyses et commentaires des sondeurs comme des journalistes sont souvent réducteurs, appauvrissant la matière à leur disposition.

En fait, si les apparentes divergences de ces treize enquêtes reposent sur plusieurs facteurs, elles tendent néanmoins vers un résultat, en fin de compte, globalement cohérent.

De quel territoire parle-t-on ?

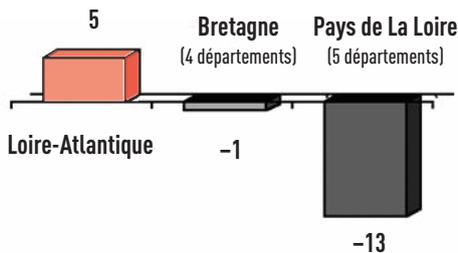
Devant l'avalanche des chiffres qui ont circulé, il faut tout d'abord noter que tous ne concernent pas les mêmes territoires. Cette évidence a parfois été presque oubliée. Mais une enquête se rapporte à des habitants d'un territoire donné. La question du rattachement de la Loire-Atlantique mérite bien sûr d'être posée aux habitants de Loire-Atlantique, mais également aux Bretons de l'actuelle région administrative ainsi qu'à l'ensemble des Ligériens.

Ces trois zones géographiques ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques ainsi que d'analyses croisées (une même enquête sur deux ou trois zones). Ces différents résultats ont engendré une relative confusion. Com-

2. Par exemple la lettre ouverte de l'UDB à l'Ifop, suite au sondage paru dans *Ouest-France* du 6 mars 2009

menter un score suppose bien entendu d'en préciser la zone enquêtée. On trouve par exemple des textes mélangeant des résultats auprès des seuls habitants de Loire-Atlantique et des résultats auprès de l'ensemble de la région Pays de Loire.

Scores favorables au rattachement
Ecart à la moyenne des scores obtenus
selon le territoire analysé
 sur la base des 13 enquêtes publiées entre 1986 et 2009



En tendance et selon les différentes approches retenues, on observe que les scores obtenus en Loire-Atlantique sont un peu plus élevés que la moyenne, ceux reflétant l'opinion des Bretons des quatre départements conformes à cette moyenne et enfin que les scores de l'ensemble des Ligériens sont très en retrait.

L'opinion semble donc et logiquement structurellement plus favorable en Loire-Atlantique que dans l'ensemble des Pays de la Loire, les Bretons ayant une position conforme à la moyenne.

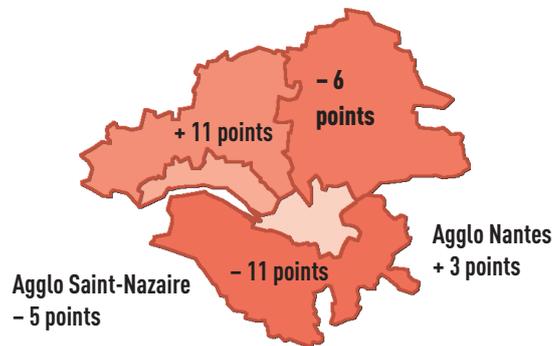
Cette approche géographique mérite d'être prolongée au niveau des différents espaces de Loire-Atlantique. Seule l'étude conduite par TMO Régions a donné lieu à une publication sur ce thème. Sans surprise, l'idée d'un rattachement à la Bretagne est sensiblement en retrait par rapport à la moyenne départementale pour les communes du sud Loire (- 11 points). De même à l'est du département, les scores sont en retrait (- 6 points), ainsi qu'au sein des communes de l'agglomération de Saint-Nazaire (- 5 points). À Nantes et son agglomération, les scores sont légèrement au-dessus de la moyenne départementale (+ 3 points). Bien entendu, dans la partie nord-ouest du département, zone en proximité di-

recte du Morbihan, le score est de loin le plus conséquent (+ 11 points).

Ces résultats, pour anciens qu'ils soient, ont le mérite de rappeler l'existence d'un territoire départemental à l'histoire mouvementée, à l'identité morcelée. Selon cette enquête, 46 % des habitants du département seraient nés dans un grand quart nord-ouest du département (englobant les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire), auxquels on peut ajouter 7 % de personnes nées dans l'un des quatre départements de la Bretagne administrative.

Les habitants de Loire-Atlantique sont un peu plus favorables au rattachement que les Bretons et beaucoup plus que les Ligériens.

Écart à la moyenne du score obtenu en 1999
selon le territoire analysé



Source: enquête TMO Régions pour Ouest-France 1999

L'est et le sud de la Loire-Atlantique et l'ensemble des autres départements des Pays de Loire ont vu naître 28 % des résidents du département.

Restent donc 19 % d'habitants nés dans une autre région française ou à l'étranger. Le lieu de naissance n'est sans doute pas le seul critère à retenir. La même étude indiquait que 24 % des habitants de Loire-Atlantique se sentaient tout à fait bretons et que 27 % se sentaient plutôt bretons. Si l'on doit bien entendu ajouter ces deux pourcentages (soit 51 %), il est évident que la réponse « plutôt breton » n'a pas du tout la même portée et indique un lien ténu.

Mais les disparités sont fortes au sein même de ce département.





C'est d'abord le choix des questions qui explique les disparités entre les différentes études.

Bien sûr, l'intervalle de confiance...

Pour autant que l'on connaisse cette précision méthodologique, ces enquêtes ont été conduites auprès d'échantillons de 500 à 1 300 personnes (900 en moyenne). Sur la seule Loire-Atlantique, le nombre d'enquêtes réalisées varie selon les cas de 100 à 1 100 réponses (500 en moyenne).

On a pour habitude d'estimer les intervalles de confiance des résultats obtenus, bien que cette pratique usuelle ne soit pas, à proprement parler, scientifique (cf. résultats détaillés sur le site www.tmoregions.fr). Un résultat observé auprès d'une population de 900 répondants est ainsi compris dans une fourchette approximative de + ou - 3 points. En se restreignant à un volume de 400 enquêtes, l'incertitude augmente pour atteindre un niveau compris entre + ou - 4 et + ou - 5 points autour du résultat observé.

Si l'incertitude liée au principe même de l'échantillonnage est beaucoup plus réduite que les écarts précédemment mentionnés, elle ne doit pas être ignorée et peut expliquer une partie de ces écarts. Par ailleurs, ces intervalles de confiance invitent à la modestie quant aux comparaisons temporelles. En 2000, l'institut Csa interrogeait 200 habitants de Loire-Atlantique, dont 71 % se déclaraient favorables au rapprochement. En 2001, l'Ifop observait un score de 75 % auprès de 500 interviewés. Cet écart ne ressort pas comme statistiquement

significatif. En revanche, l'écart de 7 points entre cette enquête Ifop 2001 et l'enquête TMO Régions de 1999 (800 habitants, score de 68 %) est significatif. La progression des opinions favorables au rattachement était probablement comprise entre 2 et 12 points, sans que l'on puisse être plus précis.

...mais avant tout, le type de question

Sans avoir même suivi un enseignement sur les sondages, nous savons tous que la formulation des questions a une incidence totale sur les résultats. Le choix du mode de questionnement explique en fait la quasi-totalité des écarts entre les résultats publiés. Trois approches ont été retenues par les instituts.

La première, la plus prosaïque, consiste à simplement poser la question comme par exemple « Êtes-vous favorable à la réunification du département de la Loire-Atlantique à la région Bretagne ? » (Ifop 2006) avec des modalités de réponse du type « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » et « pas d'accord du tout ». On reviendra, par la suite, sur la place des « sans opinion », sachant que cette modalité n'est jamais suggérée. Cette solution a été retenue dans 7 des 13 enquêtes repérées.

La seconde propose des alternatives à la possibilité de réunification. Cette solution repose sur un choix méthodologique ou renvoie à l'actualité (réforme des col-

Sofres 2002

Parlons de l'organisation territoriale pour la Loire-Atlantique. À l'avenir, quelle formule vous paraîtrait la meilleure ?

- La mise en place d'une grande région ouest dont ferait partie la Loire-Atlantique
- Le maintien des structures régionales actuelles
- Le rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne

TMO Régions 2003

D'ici vingt ans, quelle évolution souhaitez-vous pour la région Bretagne ?

- Je voudrais qu'elle reste à quatre départements, comme maintenant
- Je voudrais qu'elle passe à cinq départements, la Loire-Atlantique étant rattachée à la Bretagne
- Je voudrais que les régions Pays de la Loire et Bretagne fusionnent
- Je voudrais qu'on passe à une région encore plus grande, le « Grand Ouest »

Ifop 2009

Vous savez qu'il existe différents projets de réorganisation territoriale, notamment dans l'Ouest de la France. Personnellement, parmi les scénarios suivants, lequel aurait votre préférence ?

- Qu'on reste à la situation actuelle
- Que la Loire-Atlantique soit rattachée à l'actuelle Bretagne administrative et non plus aux Pays de la Loire
- Que les Pays de la Loire et la Bretagne se rassemblent pour former une seule région
- Que les Pays de la Loire, la Bretagne et la Basse-Normandie se rassemblent pour former une seule région

Questions sur le rattachement à la Bretagne ou sur le maintien en Pays de Loire
du département de Loire-Atlantique
(résultats auprès des seuls habitants du département de Loire-Atlantique)

	1999		2006	
	Rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne	Maintien de la Loire-Atlantique en Pays de la Loire	Rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne	Maintien de la Loire-Atlantique en Pays de la Loire
Tout à fait d'accord	27 %	25 %	25 %	28 %
Plutôt d'accord	41 %	38 %	30 %	32 %
Sous total d'accord	68 %	63 %	55 %	61 %
Plutôt pas d'accord	13 %	19 %	5 %	17 %
Pas d'accord du tout	12 %	10 %	21 %	13 %
Sans opinion	7 %	8 %	19 %	10 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Base	803	803	184	184

Source : enquêtes TMO Régions pour *Ouest-France*

lectivités locales à la suite des propositions de la Commission Balladur donnant lieu à l'enquête Ifop 2009). Cette approche a été retenue à trois occasions par trois instituts différents : Sofres (2002), TMO Régions (2003) et Ifop (2009). Se pose alors la difficulté de la rédaction des propositions alternatives et plus globalement de la formulation de la question.

Ces approches, pour séduisantes qu'elles soient puisqu'elles placent l'interviewé dans un environnement plus circonscrit, appellent plusieurs commentaires. Le premier, et sans doute le plus important, est que certaines modalités ne sont pas forcément contradictoires. On peut être avant tout favorable à la fusion des régions Bretagne et Pays de Loire sans être opposé au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. La temporalité de la question (question d'actualité ou « d'ici 20 ans ») a un impact important sur les réponses. L'éloignement temporel « désimplique » les répondants, l'actualité lie parfois étroitement la réponse à un contexte extérieur. Enfin, le nombre de propositions peut également influencer les résultats (trois ou quatre modalités lors de ces trois enquêtes).

On passera rapidement sur la question de l'ordre des

citations, tous les instituts ayant un système de présentation aléatoire des modalités de ce type de question afin d'éviter ce biais très classique.

La troisième solution consiste à poser deux questions, avec d'une part la question simple du rattachement puis la question du maintien de la Loire-Atlantique dans la région Pays de la Loire. Cette technique mise en œuvre à trois reprises par TMO Régions (sous l'impulsion de Jean-Pierre François, du service Recherche et Développement d'*Ouest-France*, en 1999) permet à la fois de collecter des opinions selon l'approche retenant la question directe mais également de croiser ces réponses avec la question du maintien.

Dans une première lecture de ces résultats (par exemple de 1999), on peut s'étonner d'observer à la fois 68 % de personnes favorables au rattachement et 63 % de personnes favorables au maintien. Cette relative incohérence reflète en fait une distance à cette question, une faible implication, les deux possibilités étant envisageables pour nombre de personnes interrogées.

Face à cette analyse, il a été objecté que « ces résultats pourraient plus simplement indiquer, sur un plan plus général, l'absence de fiabilité des simples sondages

On peut très bien être avant tout favorable à la fusion des régions Bretagne et Pays de la Loire sans être opposé au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.





Analyse croisée des questions sur le rattachement à la Bretagne et sur le maintien en Pays de la Loire du département de Loire-Atlantique (résultats auprès des seuls habitants du département de Loire-Atlantique)

	1999	2006			2009
	Habitants de Loire-Atlantique	Habitants de Loire-Atlantique	Habitants des 4 départements bretons	Habitants des 5 départements ligériens	Habitants des 4 départements bretons
Pro rattachement	28 %	31 %	37 %	21 %	26 %
Anti rattachement	23 %	37 %	27 %	42 %	28 %
Indécis	49 %	32 %	36 %	38 %	46 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Base	803	184	478	522	900

Source : enquêtes TMO Régions pour *Ouest-France*, France 3 et le CNRS

En Loire-Atlantique comme dans les quatre départements bretons on peut estimer que 30 % des habitants sont véritablement favorables au rattachement.

d'opinion, lorsqu'ils portent sur des problématiques aussi complexes que celles de l'identité perçue ou réelle » (article Wikipédia sur le détachement administratif de la Loire-Atlantique). Remarquons cependant que cette complexité, réelle, n'a jamais été mise en avant lorsque les sondages indiquaient que plus de deux tiers de la population étaient favorables au rapprochement.

L'intérêt d'un questionnement dual est de dresser une typologie des répondants, avec d'une part ceux qui se déclarent favorables au rattachement et défavorables au maintien (les « pro »), d'autre part ceux qui sont favorables au maintien et défavorables au rattachement (les « anti ») et enfin ceux qui fournissent des réponses contradictoires ou les « sans opinion » (les « indécis »). On isole ainsi les personnes ayant une position construite des autres. Pour les habitants de Loire-Atlantique, cette analyse indique qu'en 1999 et 2006, 30 % environ des habitants pouvaient être qualifiés de « pro-rattachement ».

Ces trois méthodologies ne sont bien que des solutions techniques permettant d'approcher la réalité de l'opinion sur une question délicate. C'est une évidence, aucune d'entre elles n'est parfaite. Cependant, il semble

assez clair que la seule question générale du rattachement donne une évaluation globale, le « vivre » des personnes potentiellement favorables. Les questions avec alternatives (directes ou indirectes dans le cas des questions duales) proposent une vision minimale, celles des personnes avec une opinion probablement assez formalisée.

Militant pour les questions avec alternative, on peut faire le parallèle avec une thématique d'actualité, celle de l'ouverture des commerces le dimanche. Il ne viendrait à personne l'idée de ne poser qu'une unique question sur l'intérêt pour des ouvertures dominicales (en tant que client) sans poser la question symétrique de l'acceptation du travail le dimanche (en tant que salarié).

La comparaison des résultats des différentes techniques d'estimation montre une réelle convergence entre les deux dernières méthodes d'estimation, renforçant ces résultats pourtant très décriés. En Loire-Atlantique comme dans les quatre départements bretons, on peut estimer qu'environ 30 % des habitants sont véritablement favorables au rattachement.

Estimation de la part des habitants favorables au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne selon le type de questionnement et le lieu d'habitation des personnes interrogées
Moyenne des différentes enquêtes conduites entre 1986 et 2009

	Habitants de Loire-Atlantique	Habitants des 5 départements ligériens	Habitants des 4 départements bretons	Moyenne générale
Question simple du rattachement à la Bretagne	64 % (44 % / 75%)	49 % (42% / 56%)	58 % (47% / 67%)	60 %
Question avec alternatives	31 % (27 % / 37%)	14 % (1 seule enquête)	31 % (29 % / 32%)	28 %
Approche duale par analyse croisée	30 % (28 % / 31%)	21 % (1 seule enquête)	32 % (26 % / 37%)	29 %

En gras, les résultats moyens, entre parenthèses le résultat minimum et le résultat maximum observé

Cet ordre de grandeur de 30 % ne permet pas de conclure aisément sur la position des 70 % restants. Selon les enquêtes et les méthodologies, il est difficile de faire la part entre les personnes véritablement favorables au maintien de la situation actuelle³ et les personnes sans opinion formalisée.

Une opinion assez faiblement constituée

En reprenant la question directe du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, comment doit-on interpréter un score favorable pour les deux tiers de la population ? Doit-on considérer que la population appelle ardemment à une réunification ? Nantes ne vit-elle que pour cela ? Doit-on parler d'une mobilisation de l'opinion locale pour ce rattachement ?

À partir des études conduites par TMO Régions, on peut observer le détail des réponses, dans leur nuance, allant des « tout à fait d'accord » aux « pas d'accord du tout » en passant par des réponses « plutôt ». Précisons que les instituts ont pour habitude de proposer ces quatre modalités au lieu d'une réponse oui / non. Ce choix binaire demande une position trop arrêtée et engendre donc mécaniquement un positionnement sur le « ne

sait pas ». La réponse « plutôt » est bien le signe d'une position (favorable ou défavorable, selon les cas) non tranchée, sans engagement fort. Elle reflète un accord qui peut être qualifié d'atone.

Entre 1999 et 2009, les trois études mobilisées pour cette analyse ont donné des proportions de réponses faiblement déterminées, voire indécises, s'échelonnant de 54 % (2009) à 66 % (2006). Les réponses « tout à fait d'accord » ont concerné en 1999 environ un quart des habitants de Loire-Atlantique, tout comme environ un quart des habitants des quatre départements bretons en 2009. Notons que ces réponses très favorables au rattachement sont à peine inférieures aux estimations proposées par les questionnements avec alternatives ou les approches duales par analyse croisée.

Et les 70 % restants ? Sont-ils favorables au maintien de la situation actuelle ou bien sans opinion marquée ?

3. En Loire-Atlantique : 32 % selon l'enquête Sofres 2002, 22 % selon l'enquête TMO Régions de 2003 mais avec une question plaçant l'interviewé dans 20 ans, 53 % selon l'enquête Ifop 2009 dans le cadre des débats de la Commission Balladur et d'un contexte de crise internationale poussant à une crainte du changement, 23 % selon l'analyse croisée de l'enquête TMO 1999





Détail des réponses sur la question directe du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne selon le lieu d'habitation des personnes interrogées et selon l'année

	1999	2006	2009
	Habitants de Loire-Atlantique	Habitants des 4 départements bretons	Habitants des 4 départements bretons
Tout à fait d'accord	27 %	18 %	26 %
Plutôt d'accord	41 %	29 %	25 %
Plutôt pas d'accord	13 %	8 %	9 %
Pas du tout d'accord	12 %	16 %	19 %
Sans opinion	7 %	29 %	20 %
Total	100 %	100 %	100 %
Base	803	478	900
Part des réponses tranchées (tout à fait ou pas du tout)	39 %	34 %	46 %
Part des réponses « plutôt » ou « plutôt pas »	54 %	37 %	34 %
Part des sans opinion	7 %	29 %	20 %
Proportion des réponses tout à fait parmi les réponses favorables	40 %	38 %	52 %

Études TMO Régions

La dernière enquête Ifop, publiée en mars 2009 par *Ouest-France*, a suscité de nombreux débats sur la place des « sans opinion ».

La gestion des non réponses

La dernière enquête Ifop, publiée en mars 2009 par *Ouest-France* proposant des résultats défavorables au rattachement, a suscité de nombreux débats, spécifiquement sur la place des personnes « sans opinion ». Dans d'une lettre ouverte, l'UDB indiquait qu'« on peut donc légitimement se demander si l'option « ne se prononce pas » a été explicitement proposée aux répondants par les enquêteurs ».

Au-delà de la mesure de l'impact de ces « sans opinion » sur la question du rattachement, il s'agit bien d'une interrogation classique dans le métier des enquêtes. Dans la pratique des instituts, les réponses « sans opinion » ne sont jamais (ou presque) suggérées explicitement aux enquêtés. Par contre, la modalité de réponse est intégrée sur la version écran du questionnaire, telle que la voit l'enquêteur, avec une formule du type

« Ne sait pas (ne pas suggérer) ». Lors de la formation des enquêteurs et lors des briefings précédant chaque enquête, il est rappelé que ces modalités ne doivent jamais être précisées. Ce choix méthodologique, quasi permanent, vise à réduire un effet de concentration autour de ces réponses, perçues par les commanditaires comme peu « utiles ». L'idée sous-jacente est que les répondants donnent leur tendance, même si elle n'est pas fortement constituée.

Ainsi, seules les personnes répondant explicitement qu'elles n'ont pas d'opinion, y compris après une relance (ou plusieurs, selon les instituts) sont classées parmi ces « sans opinion ». Cette règle de base du métier des enquêtes (y compris au sein de la statistique publique) a très certainement été appliquée à l'ensemble des études conduites sur le sujet du rattachement. Ce fut, en tous les cas, la stratégie retenue par l'Ifop et TMO Régions, qu'il

s'agisse des questions « simples » du rattachement à la Bretagne ou des questions avec alternatives.

Il faut alors se demander pourquoi les « sans opinion » ressortent fortement dans certains sondages (jusqu'à 30 %) alors que dans d'autres ils sont absents ou presque (moins de 1 %). De nouveau, le type de formulation explique une grande partie de ces écarts. En posant la question simple du rattachement, on obtient en moyenne un taux de non réponse de 14 % (allant de 2 % à 30 %) alors qu'en formulant une question avec alternative les taux de non réponse sont en moyenne de 4 % (et même 2 % si l'on écarte une question avec alternative à l'horizon de 20 ans).

Cependant, il est également indubitable qu'il existe un « effet institut », les taux de non réponse des grands instituts parisiens étant en moyenne plus faibles que ceux des autres instituts. La culture au sein de ces grandes enseignes des sondages est de relancer à plusieurs reprises pour obtenir une « vraie » réponse. On peut cependant penser que le fait de ne pas savoir constitue en lui-même un type de réponse sur des questions complexes, voire éloignées des préoccupations quotidiennes.

Une opinion *in fine* plutôt disposée au rattachement

Ces explications auront montré la technicité nécessaire pour mesurer l'opinion. Il faut cependant dépasser ces débats pour proposer quelques ordres de grandeur. L'honnêteté intellectuelle nous invite à proposer une analyse en trois niveaux.

En prenant comme référence l'opinion en Loire-Atlantique, il faut souligner dans un premier temps que les deux tiers de la population ne sont pas opposés à l'idée du rattachement (proportion obtenue par les réponses « tout à fait » et « plutôt » à la question simple). Le sentiment majoritaire est donc celui d'une bienveillance par rapport à un tel projet, une opinion « ouverte ».

Les personnes effectivement favorables, ce de manière probablement construite, réfléchie, représentent environ 30 % des habitants. À l'opposé, on observe environ 25 % de personnes défavorables au rattachement.

Ainsi, en Loire-Atlantique, le solde des opinions constituées est légèrement favorable au rattachement (+ 5 points environ). Il en va de même au sein des quatre départements bretons. Pour l'ensemble des habitants de la région des Pays de la Loire (y compris la Loire-

En Loire-Atlantique comme dans les quatre départements bretons, la somme des opinions constituées est légèrement favorable au rattachement, mais nettement négative dans les Pays de la Loire.

Proposition d'ordres de grandeur des opinions vis-à-vis de la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne (analyse conduite à partir des 13 enquêtes conduites entre 1986 et 2009 par six instituts différents)

	Habitants de Loire-Atlantique	Habitants des 5 départements ligériens	Habitants des 4 départements bretons
Part des opinions « ouvertes » (non opposées)	66 %	50 %	60 %
Part des opinions véritablement favorables	30 %	15 % / 20%	30%
Part des opinions véritablement défavorables	25 %	40 %	25 %
Solde des opinions constituées (favorables – défavorables)	+ 5 points	- 20 / - 25 points	+ 5 points
Part des opinions totalement indécises	10 %	10 %	15 %



On ne peut pas tirer de ces tendances une prévision sur les résultats d'un éventuel référendum car l'opinion se constitue au fur et à mesure du débat démocratique.

Atlantique), le solde est par contre largement négatif (entre - 20 et - 25 points).

Ces soldes d'opinion ne sauraient pourtant être prédictifs d'une éventuelle consultation par référendum. En 1999 (seule vague d'enquête, à notre connaissance, ou la question a été posée), 70 % des habitants de Loire-Atlantique étaient favorables au principe d'un tel référendum.

Comment se positionneraient alors les opinions molles ou indécises? Ce questionnement trouve une validité complémentaire lorsqu'on observe en tendance, pour les habitants de Loire-Atlantique, une légère progression des opinions favorables entre 1998 et 2001 puis un très léger repli (plus probablement une stabilisation) jusqu'en 2006.

L'exemple du référendum sur l'Europe

L'exemple du vote au référendum sur la constitution européenne en 2005 nous rappelle que l'opinion se constitue au fur et à mesure du débat démocratique et que les premiers sondages neuf mois avant le vote largement favorables au « oui » (65 %) ne reflétaient qu'une opinion instantanée (avec une forte proportion de personnes ne se prononçant pas). Quelques jours avant le vote, les sondages prévoyaient la victoire du « non » dans une proportion comprise entre 51 % et 55 % selon les instituts. Dans les urnes, le « non » l'avait emporté avec 54,7 % des suffrages exprimés, sachant que les absentions s'établissaient à 30,6 %. Si du seul point de vue de la ratification, le rapport de force devait bien s'appréhender au travers de l'équilibre « oui » / « non », la compréhension politique devait reposer sur l'ensemble des inscrits. Le corps électoral s'est en fait réparti en trois blocs, 37 % votant « non », 31 % votant « oui » et 32 % s'abstenant.

Au-delà de ces analyses, il convient de réaffirmer que les sondages ne peuvent se substituer au débat public éclairé (raisons et intérêt du rattachement, impact pour les autres départements, question de la capitale régionale, autres possibilités d'organisation des régions, etc.). La mesure de l'opinion ne propose qu'une vision instantanée, basée sur le niveau de connaissance du grand public de la question au moment où est réalisée l'enquête. Le sondage d'opinion n'a pas d'autre ambition, mais ses résultats sont éclairants et nourrissent le débat.

Par ailleurs, les sondages produisent des informations souvent beaucoup plus riches que les seules données publiées. Des analyses détaillées par profil des répondants sont riches d'enseignement. Des questions complémentaires éclairant la question principale sont posées mais souvent peu ou pas reprises. Ces résultats seront présentés dans un prochain article.

Les sondages ne peuvent donc se substituer au débat public éclairé.